

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Session annuelle  
du Conseil d'administration**

**Rome, 9–12 juin 2008**



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.A/2008/17**

30 octobre 2008

ORIGINAL: ANGLAIS

## **RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA SESSION ANNUELLE DE 2008 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en œuvre des décisions et recommandations figurant dans le document WFP/EB.A/2008/16.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).



## TABLE DES MATIERES

	Page
<b>QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES</b>	
2008/EB.A/1 Déclaration liminaire de la Directrice exécutive	1
<b>RAPPORTS ANNUELS</b>	
2008/EB.A/2 Rapport annuel sur les résultats de 2007	3
<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b>	
2008/EB.A/3 Plan stratégique du PAM (2008–2011)	4
2008/EB.A/4 Stratégie de communication du PAM	5
<b>RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b>	
2008/EB.A/5 Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2006–2007	7
2008/EB.A/6 Objectif de contributions du PAM (2009–2010)	8
2008/EB.A/7 Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009	8
2008/EB.A/8 Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes	10
2008/EB.A/9 Rapport de l'Inspecteur général	10
<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION</b>	
2008/EB.A/10 Rapport succinct de l'évaluation de la politique et des activités du PAM en faveur du renforcement des capacités	12
<b>QUESTIONS OPÉRATIONNELLES</b>	
2008/EB.A/11 Augmentations budgétaires pour des activités de développement dues à la hausse des prix des denrées alimentaires et des autres coûts	13
2008/EB.A/12 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement dues à la hausse des prix des denrées alimentaires et des autres coûts	13
<b>PRÉSENTATIONS RÉGIONALES</b>	
Afrique	14
Asie – Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale – Amérique latine et Caraïbes	15
2008/EB.A/16 Accès humanitaire	18
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST</b>	
2008/EB.A/13 Projet de programme de pays Niger 10614.0 (2009–2013)	18
2008/EB.A/14 Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation — Projet de développement Libéria 10733.0	19

	Page	
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE</b>		
<b>2008/EB.A/15</b>	<b>Projet de programme de pays Kenya 10668.0 (2009–2013)</b>	19
<b>QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION</b>		
<b>2008/EB.A/17</b>	<b>Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007</b>	20
<b>QUESTIONS DIVERSES</b>		
	<b>Allocution de Mme Laura Bush, Première Dame des États-Unis d'Amérique</b>	21
<b>2008/EB.A/19</b>	<b>Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM en Haïti, 1-9 mars 2008</b>	22

Le Président du Conseil d'administration a ouvert la session annuelle et, après avoir souhaité tout particulièrement la bienvenue aux nouveaux membres, a appelé l'attention du Conseil sur son Règlement intérieur. La Directrice exécutive a souhaité la bienvenue à toute l'assistance et a donné lecture d'un message du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, qui soulignait la place unique occupée par le PAM au sein du système des Nations Unies grâce à son réseau mondial d'agents humanitaires et de services logistiques et engageait instamment tous les gouvernements à permettre un accès libre et sans entraves aux bénéficiaires des secours humanitaires et invitait le Conseil d'administration à appuyer des modalités de financement plus stables et plus prévisibles pour le PAM.

## QUESTIONS STRATEGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

### Déclaration liminaire de la Directrice exécutive (2008/EB.A/1)

1. Dans son allocution liminaire, la Directrice exécutive a insisté sur le fait que la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants érodait les capacités du PAM de faire parvenir des secours alimentaires aux populations les plus vulnérables. La tâche du PAM avait été considérablement facilitée par les discussions qui avaient eu lieu récemment lors de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale tenue sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) ainsi que par l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire créée par le Secrétaire général. Les efforts de mobilisation de ressources menés récemment par le PAM lui avaient permis de réunir 1 milliard de dollars É.-U. de contributions, qui aideraient à couvrir le déficit de financement créé par la hausse des prix. Les fonds rassemblés avaient déjà commencé à être utilisés.
2. Le Plan stratégique, qui avait été rédigé sur la base d'étroites consultations, reflétait une réorientation des activités du Programme de l'aide alimentaire vers l'assistance alimentaire, l'intention étant de continuer d'appuyer les marchés locaux dans le monde en développement. La mise à jour du Plan de gestion reflétait l'impact de la hausse des prix sur les programmes du PAM: entre autres mesures, le Programme s'efforçait de continuer à réduire ses frais généraux. Les documents financiers soumis au Conseil, qui avaient été examinés par le Comité financier de la FAO et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (CCQAB), reflétaient la ferme volonté du PAM de demeurer une institution transparente et responsable, ce que faciliterait l'application des Normes comptables internationales du secteur public (normes IPSAS).
3. La Directrice exécutive a rendu hommage à l'action menée par les agents du PAM partout dans le monde et a appelé l'attention du Conseil sur la nécessité de garantir la sécurité de tous les agents humanitaires sur le terrain. La nouvelle stratégie de communication était conçue de manière à rehausser encore la visibilité du PAM et de consolider la position du Programme en tant qu'institution aux avant-postes de la lutte contre la faim.
4. Des opérations d'urgence visant à faire face aux crises de grande envergure causées par la faim étaient en cours en Éthiopie, au Kenya et au Myanmar; une demande d'assistance avait été reçue récemment de la République populaire démocratique de Corée; et une crise apparaissait peu à peu dans la corne de l'Afrique. Le PAM avait alloué un montant de



1,2 milliard de dollars aux programmes d'assistance alimentaire d'urgence et s'employait, en collaboration avec les gouvernements, à faire en sorte que l'assistance alimentaire appuie les marchés locaux. La Directrice exécutive a exposé dans leurs grandes lignes les interventions mises sur pied dans 14 pays pour répondre à l'urgence et a indiqué six mesures devant être adoptées pour répondre aux besoins immédiats: i) éviter les ruptures de la filière de produits alimentaires; ii) collaborer avec les gouvernements pour évaluer les besoins; iii) mettre au point des outils afin de satisfaire les besoins identifiés; iv) accroître les achats locaux, en particulier pour appuyer les petits agriculteurs; v) promouvoir les investissements dans l'agriculture; et vi) rendre plus accessible l'achat de produits alimentaires en demandant aux gouvernements d'exempter l'aide alimentaire des restrictions à l'exportation ou autres limitations.

5. En conclusion, la Directrice exécutive a souligné que l'on avait pu réduire la proportion des victimes de la faim dans le monde et que la situation des petits agriculteurs s'était nettement améliorée dans de nombreux pays. Malgré tout, d'importants investissements demeuraient nécessaires, en même temps que de nouveaux partenariats stratégiques. La Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale avait été une occasion pour les participants de renouveler leur engagement de réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les objectifs fixés lors du Sommet mondial de l'alimentation.
6. S'associant à l'intervention de la Directrice exécutive, le Conseil a relevé que, même si la situation actuelle était extrêmement difficile du fait de la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants, les observations de la Directrice exécutive avaient été positives et orientées vers l'avenir. Les membres du Conseil ont applaudi les efforts déployés par la Directrice exécutive pour susciter une prise de conscience mondiale de la faim aux échelons les plus élevés et l'ont félicitée d'avoir mobilisé un financement considérable pour faire face à la crise actuelle.
7. Les membres ont souligné de manière unanime la nécessité de déployer des efforts collectifs, en partenariat avec les gouvernements, les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales et les organisations privées, pour combattre la faim et la pauvreté. La sécurité alimentaire pourrait être renforcée en oeuvrant de concert avec les organisations commerciales internationales pour réduire les obstacles aux mouvements de l'aide alimentaire. Les membres du Conseil ont reconnu qu'il fallait beaucoup investir dans le développement agricole à long terme afin d'accroître la production vivrière et ont insisté sur l'importance des investissements visant à renforcer les capacités et les moyens de production des petits exploitants; des approches comme les "achats au service du progrès" et l'augmentation des achats locaux ont été particulièrement bien accueillies.
8. La récente Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale avait renforcé la solidarité entre les institutions qui s'employaient à combattre la faim et avait défini les orientations des activités futures. Il importait d'améliorer la cohérence des politiques alimentaires, notamment au niveau de l'aide alimentaire et de l'assistance alimentaire, se préparer à suivre de plus près l'évolution des indicateurs et créer des partenariats efficaces. Les membres du Conseil ont souligné qu'il importait de veiller à ce que les pays eux-mêmes maîtrisent les solutions aux problèmes de la faim et que les bénéficiaires soient associés à la planification des interventions. Ils sont convenus que les interventions du PAM devaient être flexibles et adaptées aux circonstances, relevant à cet égard que des modifications devaient être apportées à cette fin aux structures du Programme.
9. Le Conseil a souligné en outre qu'il importait de mettre au point un mécanisme de financement stable pour appuyer les activités du PAM. Dans ce contexte, plusieurs membres ont déclaré qu'il fallait accroître la proportion de contributions non liées en espèces et en produits, car cela donnerait au PAM la flexibilité dont il avait absolument



besoin pour combattre la faim et la pauvreté. Les membres ont noté que les interventions d'autres organisations étaient bien souvent tributaires des avantages comparatifs du PAM, comme ses capacités et son expérience dans le domaine de la logistique, de sorte qu'il convenait de s'assurer de la disponibilité du financement pour appuyer ce type de services.

10. Après avoir insisté sur la nécessité prééminente de garantir la sûreté et la sécurité des agents humanitaires, le Conseil a exprimé de manière unanime son admiration au personnel du PAM et à condamner les actes de violence perpétrés contre le personnel humanitaire. Il a exprimé ses condoléances aux familles et collègues de ceux qui avaient perdu la vie lors d'événements récents.
11. La Directrice exécutive a remercié le Conseil de ses observations et a exprimé sa gratitude pour les généreuses contributions versées récemment, notant que l'utilisation qui pourrait être faite de ce financement serait affectée par les fluctuations des prix et des taux de change. Elle s'est félicitée du bon accueil réservé à l'élaboration de nouvelles approches et s'est dite certaine qu'un financement stable pourrait être mobilisé. En conclusion, la Directrice exécutive a appelé l'attention du Conseil sur le resserrement des partenariats entre les institutions ayant leur siège à Rome et des institutions comme la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ce qui était de bon augure pour l'avenir du PAM.

---

## RAPPORTS ANNUELS

### Rapport annuel sur les résultats de 2007 (2008/EB.A/2)

12. Lorsqu'il a présenté le rapport annuel sur les résultats à l'approbation du Conseil, le Secrétariat a souligné que ce document était l'un des principaux piliers du mécanisme d'obligation redditionnelle du PAM, en ce sens qu'il reflétait les résultats effectivement obtenus en les comparant aux objectifs fixés. Le Rapport annuel sur les résultats de 2007 faisait apparaître un grand nombre de réalisations importantes pour ce qui était des objectifs à atteindre, en particulier s'agissant de satisfaire les besoins des femmes et des enfants et d'intervenir rapidement et efficacement en cas de catastrophe. Le Rapport mettait également en relief l'efficacité des partenariats stratégiques établis par le PAM avec les autres organismes des Nations Unies et les organisations du secteur privé pour combattre la faim et la pauvreté dans un contexte de hausse rapide des prix des produits alimentaires.
13. S'agissant de l'utilité qu'il pourrait présenter sur le plan de l'apprentissage, le Secrétariat a relevé que le rapport annuel sur les résultats pourrait être utilisé pour identifier les tendances à long terme, mais qu'il était essentiellement le reflet des opérations de l'année écoulée. Le processus d'élaboration du rapport représentait pour le Programme un vaste effort reposant sur la collaboration de toutes les divisions et regroupait des informations provenant d'études approfondies des programmes réalisés dans certains pays et de certaines opérations.
14. Le Conseil s'est félicité du document dont il était saisi, qui attestait de l'excellent travail réalisé par le PAM pendant une année difficile, et s'est dit satisfait de la portée de cet examen, fondé sur l'approche de la gestion axée sur les résultats. Les membres du Conseil ont relevé avec satisfaction que l'ensemble du document était structuré de manière à présenter une grande quantité d'informations tout en permettant au lecteur de retrouver aisément des points particuliers.



15. Le Conseil s'est dit satisfait de constater, à la lecture de ce rapport, que les achats dans les pays en développement avaient augmenté, que la planification des interventions et des évaluations en cas d'urgence avait été renforcée et que le PAM avait participé plus étroitement aux activités de planification et aux interventions conjointes. Les membres ont loué tout particulièrement le travail accompli par le PAM dans le cadre du Module de la logistique. L'approche sous-tendant l'initiative des "achats au service du progrès" a également été bien accueillie dans la mesure où elle aidait à accroître la production vivrière en appuyant les petits exploitants. Les membres du Conseil ont relevé que la violence sexiste avait reculé, mais quelques délégations se sont dites préoccupées par le fait que, dans certains pays, la proportion de femmes occupant des postes de direction avait baissé et que l'on semblait constater une tendance à la réduction de l'aide alimentaire fournie aux enfants souffrant de malnutrition et aux personnes vivant avec le VIH. En outre, des préoccupations ont été exprimées sur le fait que l'insuffisance des ressources avait affecté certains programmes d'alimentation scolaire et une forte proportion des opérations. Les membres du Conseil étaient d'avis que le rapport annuel sur les résultats devrait mieux expliquer ces tendances et ont exprimé l'espoir que la nouvelle politique du PAM relative à la problématique hommes-femmes et les programmes d'alimentation scolaire pourraient y remédier; de nouveaux mécanismes de financement pourraient être élaborés à cette fin.
16. Plusieurs membres du Conseil ont suggéré au Secrétariat d'élaborer des indicateurs davantage axés sur les produits et sur l'impact et d'harmoniser les indicateurs au niveau des pays et au niveau de l'ensemble du Programme, à condition que les coûts liés à la collecte de données soient maintenus dans des limites raisonnables. En suivant de plus près les effets directs, l'on pourrait mieux aligner les ressources sur les besoins des pays. Il a été observé par ailleurs que les femmes étaient encore sous-représentées aux niveaux de certains postes de responsabilité au PAM.
17. Le Secrétariat a fait observer que le rapport annuel sur les résultats était un document évolutif et que le Système mondial et réseau d'information du PAM (WINGS II) faciliterait la synchronisation des données rassemblées au niveau des pays et au niveau du Programme dans son ensemble. La longueur du rapport suscitait toujours un dilemme dans la mesure où il fallait concilier la nécessité de présenter des informations complètes et celle de rédiger un texte succinct et facile à lire. Le Secrétariat est convenu que le PAM continuerait de s'orienter vers un système de suivi et de mesure des résultats davantage axé sur les effets directs.

---

## QUESTIONS DE POLITIQUE GENERALE

### Plan stratégique du PAM (2008–2011) (2008/EB.A/3)

18. La Directrice exécutive a présenté le Plan stratégique du PAM (2008–2011), qui reflétait le "nouveau visage de la faim" et une approche plus préventive du combat contre la faim. Comme les membres du Conseil avaient participé aux négociations ayant débouché sur la dernière version du Plan stratégique, la Directrice exécutive a exprimé l'espoir que le Plan recevrait le plein appui du Conseil. Son adoption faciliterait le processus de révision du Plan de gestion pour 2009 de manière qu'il reflète le nouveau Plan stratégique, dont les résultats seraient reflétés dans le rapport annuel sur les résultats.
19. Les membres du Conseil ont été nombreux à se féliciter du processus transparent de négociation qui avait mené au Plan stratégique, des efforts déployés par la Directrice exécutive pour le voir aboutir et du document qui en avait résulté. Le Plan stratégique était





particulièrement important en raison de l'accent qu'il mettait sur la nécessité d'améliorer l'efficacité, sur la diversification et la transition de l'aide alimentaire vers l'assistance alimentaire. Il restait encore à affiner le cadre de financement et les catégories d'activités et à entamer un processus de consultations pour mettre au point un cadre de mesures axées sur les résultats au niveau de l'ensemble du Programme.

20. Les membres du Conseil ont suggéré que le PAM se donne pour objectif de faire en sorte que les familles, les communautés et les pays bénéficiaires de son assistance puissent subvenir à terme à leurs propres besoins alimentaires. Plusieurs membres du Conseil ont fait observer que le PAM devait aller au-delà de la dichotomie traditionnelle entre secours d'urgence et aide au développement, en étant conscient des conséquences pour ses activités de la fin de l'ère des excédents alimentaires.
21. Quelques membres du Conseil ont approuvé l'attention accordée par le PAM à la prévention et à la modulation des interventions en fonction du contexte. Il a été demandé au PAM de continuer de renforcer ses capacités d'évaluation et de suivi au niveau des pays pour établir un ordre de priorités parmi les buts poursuivis et les activités entreprises. S'il était juste de mettre l'accent sur l'importance des partenariats, il fallait simultanément exploiter l'avantage comparatif du PAM, particulièrement dans le contexte des interventions visant à faire face à des crises, et éviter les chevauchements avec d'autres organismes. Quelques membres du Conseil ont souligné qu'il fallait respecter les institutions étatiques et ne pas court-circuiter les gouvernements nationaux.
22. Le Conseil s'est dit satisfait des récentes contributions multilatérales à emploi non spécifique, y compris la contribution de 500 millions de dollars de l'Arabie saoudite. Il a été demandé un complément d'informations concernant la façon dont le PAM envisageait de coopérer avec les autres organismes afin de réduire la faim et la malnutrition chez les enfants et d'aider à réaliser les OMD en général. Quelques membres ont mentionné spécifiquement l'effet de la production des biocarburants, des politiques économiques, des subventions agricoles et des problèmes liés à la distribution des produits alimentaires.
23. Dans sa réponse, la Directrice exécutive a remercié le Conseil des observations constructives qu'il avait formulées au sujet du Plan stratégique et en a pris note. Elle a tenu à mentionner la collaboration établie par le PAM avec plusieurs organismes des Nations Unies, institutions régionales et organisations non gouvernementales et décrit les produits thérapeutiques et aliments enrichis mis au point en coopération et distribués dans le cadre de l'assistance alimentaire du PAM. Pour conclure, elle a souligné l'importance de la cohérence, de la coordination et de l'échange des savoirs entre les institutions et a remercié tous ceux qui avaient travaillé à l'élaboration du Plan stratégique.

### **Stratégie de communication du PAM (2008/EB.A/4)**

24. La Directrice exécutive a présenté la Stratégie de communication du PAM, soumise au Conseil pour examen, rappelant qu'au PAM la communication pouvait être une question de vie ou de mort et félicitant l'équipe chargée de la communication du travail qu'elle parvenait à accomplir avec peu de moyens. Le Secrétariat a souligné que cette stratégie avait pour but de faire en sorte que les médias du monde entier participent activement à l'effort de sensibilisation pour faire mieux connaître le problème de la faim et l'efficacité de l'action menée par le PAM. Le document à l'examen indiquait quels étaient les publics à atteindre, les outils à utiliser et les principaux messages à diffuser. La tactique à suivre devait être adaptée et individualisée selon le contexte.



25. Le Conseil a accueilli favorablement la stratégie et s'est félicité de ce que les vues exprimées au cours du processus de consultation aient été incluses dans sa dernière version. Plusieurs membres ont encouragé les efforts visant à susciter, parmi le public, les gouvernements et les donateurs potentiels, une prise de conscience accrue de la faim et de la malnutrition ainsi que des avantages comparatifs du PAM. Les membres du Conseil ont appuyé le document à l'examen mais certains ont exprimé le souhait d'en recevoir une version plus détaillée. Plusieurs membres ont souligné que la stratégie de communication du PAM devait mettre l'accent sur la neutralité, l'impartialité et l'indépendance du Programme, ainsi que sur le mandat dont il était investi dans ses relations avec les gouvernements. À ce propos, les gouvernements nationaux devaient, dans les limites des moyens et des outils dont ils disposaient, être des partenaires importants dans la mise en œuvre de la stratégie de communication du Programme. Le Secrétariat a été invité à préciser si la stratégie de communication faisait partie des stratégies de mobilisation de fonds ou les complétait. Il a été observé que certains des outils technologiques que devait utiliser la Division de la communication seraient moins efficaces dans les pays en développement, et il a été suggéré au PAM de renforcer ses capacités en matière d'utilisation des outils de communication, ce qui valait également pour les fonctionnaires.
26. S'agissant de la durée de la présence du PAM dans certains pays, il a été souligné que les stratégies de transfert des responsabilités devaient être des composantes de la stratégie de communication et que celle-ci devrait comporter une référence plus claire à la problématique hommes-femmes. Quelques membres du Conseil pensaient que le document refléterait la recommandation du Commissaire aux comptes concernant la part du coût escompté de la stratégie qui pourrait être recouvré et la fixation d'objectifs de financement.
27. Le Secrétariat a accueilli favorablement les nouvelles observations formulées par le Conseil, rappelant que la stratégie était un instrument flexible. Il a été convenu que les moyens et les outils de communication ainsi que les messages devaient être individualisés en fonction du public visé, mais il a été souligné que les effectifs limités du personnel chargé de la communication constitueraient un obstacle à cet égard. Étant donné que le public a avant tout l'image de la fourniture d'une aide alimentaire lorsqu'il pense à l'action menée par le PAM, le Programme s'emploiera plus activement à mieux faire connaître ses activités dans le domaine de l'assistance alimentaire en général. Les résultats des efforts de communication étaient bien souvent intangibles, et les coûts de la communication étaient plus que compensés par les contributions et les fonds mobilisés. La campagne "Une tasse remplie = Un enfant nourri" progressait et il a été suggéré qu'elle soit adoptée comme pilier de la stratégie.
28. La Directrice exécutive a déclaré que la stratégie de communication du PAM répondait à une double nécessité pour le Programme : rendre des comptes au public par l'entremise des médias et sensibiliser les gens à l'action du PAM à travers des histoires vécues. Le travail de communication ne représentait qu'une proportion infime du budget du PAM mais les différentes initiatives lancées sur Internet avaient immensément contribué à rehausser le profil du PAM et à susciter l'intérêt du public. La Directrice exécutive a reconnu qu'il importait de mettre l'accent sur la neutralité du PAM.

## RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIERES ET BUDGETAIRES

### Comptes vérifiés pour l'exercice biennal 2006–2007 (2008/EB.A/5)

29. Les comptes vérifiés de l'exercice biennal ont été présentés par le Secrétariat et le Commissaire aux comptes. Le Secrétariat, décrivant brièvement les quatre sections du document, a appelé l'attention du Conseil sur les améliorations qui avaient été apportées récemment au système d'administration financière et de rapports du PAM pour renforcer l'obligation redditionnelle et améliorer la transparence et l'efficacité. Les mécanismes de financement anticipé avaient été revus de manière à améliorer leur efficacité opérationnelle et à réduire les délais dans lesquels pouvaient être livrés les produits alimentaires. Différentes mesures avaient été adoptées en prévision de l'application des normes IPSAS, en vertu desquelles les rapports financiers seraient établis sur une base annuelle. Le Secrétariat a souligné que les comptes avaient fait l'objet d'une opinion non assortie de réserves du Commissaire aux comptes et a remercié celui-ci de ses conseils et de son appui.
30. Le Secrétariat a décrit dans leurs grandes lignes les préparatifs qu'il avait entrepris en prévision de l'application des normes IPSAS en 2008. Pour améliorer la transparence et l'obligation redditionnelle et amortir l'impact que les normes IPSAS auraient sur les procédures et les processus administratifs, d'importants changements avaient été apportés aux politiques comptables en 2006–2007 en ce qui concerne la comptabilisation des dépenses et la comptabilisation intégrale des engagements correspondant aux prestations dues au personnel; de tels changements avaient été reflétés dans les comptes de 2006–2007.
31. Lorsqu'il a présenté la section III, le Commissaire aux comptes a souligné qu'il avait formulé une opinion non assortie de réserves au sujet des états financiers, ce qui n'était pas automatique; une telle opinion reflétait une gestion saine. Il a pris acte des modifications apportées par le Secrétariat pour améliorer la transparence et l'obligation redditionnelle, et s'est félicité de l'adjonction aux états financiers de la section IV, qui constituait dans l'immédiat une réponse satisfaisante aux questions soulevées. Commentant le rôle du Comité d'audit du PAM, le Commissaire aux comptes a souligné l'importance que revêtait un Comité d'audit dans le cadre de la bonne gouvernance et la nécessité pour celui-ci d'être totalement indépendant de la direction et de relever directement du Conseil, conformément aux meilleures pratiques.
32. Indépendamment des rapports présentés dans le cadre de son programme de travail, le Commissaire aux comptes avait établi un rapport sur les opérations du PAM en République populaire démocratique de Corée, un document concernant le Comité d'audit du PAM, ainsi que d'autres rapports. Son programme de travail pour 2008–2009 serait soumis au Conseil pour observations et suggestions à sa deuxième session ordinaire de 2008.
33. Le Conseil s'est félicité de ce que le Commissaire aux comptes ait formulé à l'issue de son audit une opinion non assortie de réserves et a exprimé sa satisfaction devant les efforts déployés par le Secrétariat pour établir les comptes. Il a considéré que l'ajout de la section IV était un élément positif dont devraient s'inspirer les autres organismes des Nations Unies, et il a encouragé le Secrétariat à mettre en œuvre sans tarder les recommandations issues de l'audit. Les membres ont demandé des éclaircissements sur les mesures adoptées par le Secrétariat pour se préparer à mettre en œuvre les normes IPSAS, la réduction des comptes débiteurs afférents à des exercices biennaux précédents, les engagements correspondant aux prestations dues au personnel, la diminution des réserves,

l'impact de la hausse des coûts standard sur la péréquation des dépenses de personnel et l'absence de financement de base. Ils ont également demandé des informations au sujet des biens qui avaient été saisis et ont instamment engagé le PAM à poursuivre les négociations en vue d'obtenir réparation. Le Conseil a encouragé le Secrétariat à intégrer des systèmes de gestion des risques et des systèmes renforcés de contrôle à tous les processus de planification et à toutes les opérations.

34. En réponse, le Secrétariat a fait savoir que l'adoption des normes IPSAS continuait de représenter un travail considérable mais qu'il avait introduit dans les comptes de 2006–2007 un certain nombre d'améliorations qui prépareraient la mise en œuvre de ces normes en 2008. Le Commissaire aux comptes a relevé que les mesures adoptées par le Secrétariat étaient tout à fait louables mais a conseillé de faire preuve de prudence en ce qui concerne la comptabilisation des dépenses, soulignant que ce travail devait être fait dès que possible et pas seulement en fin d'exercice.
35. Le Secrétariat a précisé que la réduction des contributions à recevoir provenait du fait que les donateurs versaient les montants annoncés sur la base d'un remboursement des dépenses encourues et de l'élimination d'un certain nombre de comptes débiteurs qui n'avaient pas donné lieu à l'engagement de dépenses pour des projets. Le Secrétariat a expliqué pourquoi le solde du Compte de péréquation des dépenses d'administration et d'appui aux programmes (AAP) avait diminué à la fin de 2007; il avait été entrepris de revoir les coûts des postes standard en vue de minimiser à l'avenir les écarts défavorables par rapport aux coûts standard. En ce qui concerne les produits saisis, le Commissaire aux comptes est convenu qu'il conviendrait d'attendre que le Secrétariat ait épuisé tous les recours pour en obtenir le remboursement avant de mettre en œuvre sa recommandation tendant à ce qu'ils soient passés par pertes et profits.

### **Objectif de contributions du PAM (2009–2010) (2008/EB.A/6)**

36. Lorsqu'il a présenté ce document, le Secrétariat a rappelé au Conseil qu'il avait déjà été demandé à plusieurs reprises au Conseil économique et social de l'Organisation des Nations Unies de cesser de convoquer des conférences pour les annonces de contributions étant donné que celles-ci ne généraient guère de financement pour le PAM. Il n'avait encore été reçu aucune réponse du Conseil économique et social. Cependant, comme le PAM demeurait tenu de fixer un objectif de contributions, le Secrétariat a recommandé au Conseil d'envisager un chiffre de 7,8 milliards de dollars pour 2009–2010.
37. Le Conseil a approuvé l'objectif de contributions proposé mais a été unanime pour demander que les conférences pour les annonces de contributions soient supprimées, relevant à ce propos que ceux de ses membres qui siégeaient également au Conseil économique et social pourraient être invités à engager ce dernier à donner suite à la demande du PAM.

### **Point sur la mise en œuvre du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009 (2008/EB.A/7)**

38. Le Secrétariat a présenté la mise à jour du Plan de gestion du PAM pour l'exercice biennal 2008–2009, qui donnait un aperçu des modifications apportées au programme de travail et contenait des informations sur plusieurs autres questions.



39. Le Secrétariat a informé le Conseil des résultats de l'exercice d'actualisation des coûts des activités prévues dans le Plan de gestion initial. Il a été estimé qu'un montant supplémentaire de 1,4 milliard de dollars serait nécessaire pour mettre en œuvre le Plan de gestion initial et qu'il faudrait 449 millions de dollars supplémentaires pour faire face aux nouveaux besoins opérationnels. Le Conseil a noté que le montant des ressources requises pour chaque année de l'exercice biennal selon le programme de travail révisé – 4,3 milliards de dollars en 2008 et 3,5 milliards de dollars en 2009 – paraissait sous-estimé. Le Secrétariat a été prié de fournir les dernières projections des ressources budgétaires requises et de soumettre au Conseil une analyse des principales tendances en ce qui concerne les dépenses de personnel et les principales réserves.
40. S'agissant de la question du taux de change entre le dollar des États-Unis et l'euro et de l'impact qu'il aurait sur le budget AAP, le Secrétariat a recommandé au Conseil d'approuver à partir de 2009 une politique de couverture systématique afin de permettre au Secrétariat de couvrir dans tous les cas les risques de change liés aux éléments libellés en euros du budget AAP, qui se rapportent pour l'essentiel aux dépenses de personnel du Siège. Une telle politique permettrait d'améliorer la prévisibilité de la valeur en dollars des dépenses de l'exercice suivant. Le Secrétariat a souligné que la politique de couverture proposée n'avait aucune fin spéculative. Il a été mentionné en outre que les modestes pertes ou gains de change résultant d'une telle politique pendant l'exercice biennal se compenseraient probablement.
41. Le Conseil a accueilli favorablement cette proposition et a demandé au Secrétariat de lui soumettre régulièrement lors de ses sessions futures, des rapports sur les résultats de l'application de cette politique de couverture.
42. Dans ce même contexte d'appréciation rapide de l'euro par rapport au dollar, les estimations du coût du projet WINGS II avaient considérablement augmenté. En outre, à l'étape de la conception et de la configuration du projet, il a été découvert des possibilités, qui n'avaient pas été envisagées immédiatement, d'introduire dans le système de nouvelles fonctionnalités extrêmement utiles. Cela étant, le Secrétariat a demandé au Conseil d'approuver l'allocation au projet d'un montant supplémentaire de 7,5 millions de dollars à prélever sur le Fonds général, dont 5 millions de dollars seraient affectés à la couverture des dépassements de coûts imprévus et le reste, soit 2,5 millions de dollars, aux changements à apporter au projet pendant l'étape de sa réalisation.
43. En ce qui concerne l'examen global des mesures de sécurité entreprises dans le cadre du Système de gestion de la sécurité des organismes des Nations Unies, le Secrétariat a demandé au Conseil d'approuver l'affectation d'un montant de 5 millions de dollars, à prélever sur le Fonds général, pour appuyer cette initiative prise à l'échelle de l'ensemble du système des Nations Unies pour pouvoir commencer à adopter les mesures de sécurité les plus urgentes décrites dans la "Note d'information sur la mise en œuvre du mécanisme de gestion de la sécurité" (WFP/EB.A/2008/13-D).
44. Le Secrétariat a remercié le Conseil de son solide appui aux allocations de fonds proposées pour le renforcement de la sûreté et de la sécurité du personnel et pour la réalisation du projet WINGS II. Le Conseil a reçu l'assurance qu'après l'allocation du montant supplémentaire demandé au projet WINGS II, qui porterait le budget total du projet à 56,5 millions de dollars, aucune nouvelle augmentation du budget ne devrait être nécessaire d'ici à l'achèvement du projet.

45. La question des engagements non capitalisés au titre des prestations dues au personnel a été discutée. Ces engagements représentaient une question qui se posait à l'échelle de l'ensemble du système des Nations Unies, et le montant des engagements du PAM était réduit en comparaison de ceux des autres institutions. Des quatre options de financement présentées, l'option i), "prévoir dans le Plan de gestion sur plusieurs exercices budgétaires, un montant correspondant aux prestations dues à la cessation de service jusqu'à leur amortissement complet", était plus proche du modèle appliqué par d'autres organismes et était également la formule préférée aussi bien par le Conseil que par le Secrétariat.
46. En ce qui concerne le Compte de péréquation des dépenses AAP, le niveau des recettes provenant du recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI) n'avait pas été arrêté et ferait l'objet de nouvelles consultations informelles avec les États membres.
47. En conclusion, le Secrétariat a donné l'assurance que les futures mises à jour du Plan de gestion, y compris celle qui doit lui être soumise à sa session d'octobre, refléteraient le Plan stratégique (2008–2011) qui venait d'être adopté et le cadre de résultats du Programme. Le Secrétariat tiendrait le Conseil informé de la mise en œuvre de la politique de couverture des risques de change et de son impact; une telle politique n'était pas nouvelle pour le PAM et n'exigerait aucune modification du Règlement financier.

### **Rapport intérimaire sur l'application des recommandations du Commissaire aux comptes (2008/EB.A/8)**

48. Lorsqu'il a présenté le rapport intérimaire, le Secrétariat a rappelé que ce document était soumis à chacune des sessions du Conseil et a souligné que 50 pour cent des recommandations en suspens à la fin de la période couverte par le rapport précédent avaient été appliquées. Il a également informé le Conseil que, conformément aux recommandations du Comité financier de la FAO et du CCQAB, un rapport résumé serait désormais présenté à sa session annuelle. En outre, le Secrétariat a confirmé qu'à l'avenir, tous les rapports du Commissaire aux comptes soumis au Conseil seraient accompagnés d'une réponse du Secrétariat ainsi que d'un plan d'action visant à mettre en œuvre les recommandations qui y figuraient.
49. Le Conseil s'est dit généralement satisfait des progrès réalisés par le Secrétariat pour appliquer les recommandations issues des audits externes et a accueilli favorablement les propositions qu'il lui avait soumises, soulignant toutefois qu'il comptait à l'avenir sur un suivi plus rigoureux étant donné que la fréquence des rapports serait réduite. Le Conseil a exprimé une préoccupation concernant deux des recommandations formulées à l'issue des audits de 2005 et de 2006 qui n'avaient toujours pas été appliquées; le Secrétariat a donné au Conseil l'assurance qu'elles le seraient avant la fin de l'année. S'agissant des économies liées à la mise à niveau du système WINGS II, le Secrétariat a informé le Conseil que le montant exact ne pourrait en être déterminé que lorsque le système aurait été mis en œuvre. Un module standard de la société SAP qui exigeait moins d'adaptation devrait permettre de réaliser des économies.
50. Le Commissaire aux comptes s'est dit en accord avec les propositions du Secrétariat.

### **Rapport de l'Inspecteur général (2008/EB.A/9)**

51. Dans sa présentation du document, l'Inspecteur général a fait savoir que tous les cas d'exploitation sexuelle avaient fait l'objet d'investigations et qu'aucune plainte de représailles pour avoir signalé des irrégularités n'avait été confirmée. Le rapport avait été examiné par le Comité financier de la FAO et par le CCQAB.



52. Le Conseil a accueilli favorablement le rapport de l'Inspecteur général, dans lequel il a vu l'un des principaux piliers du mécanisme d'obligation redditionnelle et a déclaré attendre avec intérêt les futurs rapports annuels. Il a exprimé son appui à une fonction de contrôle indépendante et objective. Les membres du Conseil ont souligné que des ressources adéquates devraient être dégagées pour financer les activités de contrôle nécessaires pour obtenir l'assurance que le PAM respectait ces normes élevées; l'allocation annuelle était inférieure à ce qu'elle devrait être selon la pratique du système des Nations Unies. Des questions ont été posées au sujet de la modification du nombre d'audits internes réalisés ainsi que de l'audit des activités menées par le PAM en tant qu'organisme chef de file des modules interorganisations. Les membres du Conseil ont également souhaité savoir pourquoi des problèmes de contrôle se posaient de manière récurrente et quelles mesures avaient été adoptées pour améliorer et garantir l'utilisation correcte des systèmes de paiement électronique. Ils ont instamment engagé le PAM à améliorer son suivi des produits et ont demandé des éclaircissements au sujet de la réponse de la direction concernant une recommandation précédente tendant à ce que les règles, réglementations et procédures existantes soient revues.
53. Il a été proposé que le PAM tienne un registre des employés reconnus coupables de faute pour que leurs noms puissent être communiqués aux autres organismes humanitaires. Le Secrétariat a été instamment prié d'engager plus fréquemment des poursuites dans les cas où il avait été contrevenu à la loi. Les membres ont souligné que le PAM devrait élaborer une politique anti-fraude, et le Bureau de l'Inspecteur général et la Division des services de contrôle (OSD) ont été invités à identifier les carences que pouvaient présenter leurs mécanismes de contrôle et à étudier les mesures à adopter pour y remédier.
54. Le Secrétariat a fait observer que le contrôle supposait un dialogue continu avec la direction et que les questions récurrentes évoquées par les membres du Conseil reflétaient cette approche. Le Secrétariat a donné au Conseil l'assurance que les activités d'OSD étaient soumises à un examen externe de façon qu'elles soient conformes aux normes fixées par les organismes internationaux compétents. Les variations que faisait apparaître le niveau des activités d'OSD pendant l'exercice biennal 2006–2007 ne reflétaient pas une réduction du niveau de la qualité du contrôle mais plutôt les modifications apportées aux processus d'audit. OSD concentrait surtout son attention sur les activités à haut risque et avait réduit le nombre de vérifications sur le terrain. OSD essayait de donner des assurances raisonnables concernant la régularité des opérations dans les limites des ressources qui lui étaient allouées. La direction générale examinait la question de l'élaboration d'une politique anti-fraude et des efforts avaient été entrepris pour harmoniser les activités d'OSD, du Bureau du Médiateur et du Bureau de la déontologie. Les activités menées par le PAM en sa qualité d'organisme chef de file des modules interorganisations devaient faire l'objet d'un contrôle à la fin de l'année.
55. Le Secrétariat a donné au Conseil l'assurance que des améliorations avaient été apportées aux systèmes de paiement électronique du PAM mais a insisté sur le fait que les questions faisant l'objet d'investigations étaient fréquemment imputables à une utilisation erronée ou frauduleuse des systèmes. Les informations concernant les auteurs d'irrégularités étaient communiquées aux autres organismes des Nations Unies sur leur demande, et le Secrétariat a assuré le Conseil que les autorités nationales étaient invitées à entamer des poursuites pénales lorsque les circonstances le justifiaient. Les défaillances du Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits (COMPAS) étaient identifiées et l'on s'attachait à y remédier, ce que faciliterait l'introduction du système WINGS II.

## RAPPORTS D'ÉVALUATION

### Rapport succinct de l'évaluation de la politique et des activités du PAM en faveur du renforcement des capacités (2008/EB.A/10)

56. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté le document, qui avait été demandé par le Conseil et dont l'élaboration avait été accélérée pour qu'il puisse être présenté au moment où serait adopté le nouveau Plan stratégique du PAM (2008–2011). La politique établie était conforme aux bonnes pratiques et était suffisamment flexible mais n'avait pas fixé d'objectifs clairement définis et ne comportait pas de cadre de résultats. La conclusion de l'évaluation avait été que les efforts de renforcement des capacités portaient, d'une part, sur l'exécution des programmes du PAM et, de l'autre, sur le renforcement des capacités nationales. Il était réalisé dans ce domaine plus d'activités que celles dont il était rendu compte dans les rapports et, dans certains cas, ces activités allaient au-delà d'une simple formation et faisaient intervenir des outils très divers. Pour renforcer les capacités, il fallait travailler en partenariat pour faciliter un processus, et une analyse plus systématique était requise pour analyser les défaillances. En outre, il fallait redoubler d'efforts pour que cette politique soit bien comprise au niveau des bureaux extérieurs.
57. Le Directeur exécutif adjoint chargé des affaires extérieures et de la mobilisation des ressources a présenté la réponse de la direction à l'évaluation et décrit les nouvelles dispositions qui avaient été prises au plan interne pour mettre en œuvre la politique. L'absence de financement garanti sur une base pluriannuelle empêchait de mener les activités de renforcement des capacités de manière plus systématique.
58. Les membres du Conseil ont accueilli favorablement l'évaluation, soulignant qu'elle avait été présentée au moment opportun, vu l'importance accordée dans le nouveau Plan stratégique au renforcement des capacités des pays de lutter contre la faim, notamment grâce à une stratégie de transfert de responsabilités et aux achats locaux, et ont appuyé les recommandations issues de l'évaluation. Il a été souligné qu'il fallait poursuivre la formation du personnel, notamment au niveau des cadres moyens, et que le PAM devait veiller à disposer d'un personnel ayant des compétences suffisantes, eu égard en particulier à l'Objectif stratégique 5 qui venait d'être fixé. Les membres ont encouragé le PAM à orienter davantage ses efforts de renforcement des capacités vers les besoins et les demandes des communautés et des gouvernements, et a souligné la nécessité d'intégrer une stratégie de transfert des responsabilités à tous les projets. Le Conseil a encouragé l'établissement de partenariats avec les autres organismes des Nations Unies, les gouvernements, la société civile et le secteur privé, compte tenu des avantages comparatifs respectifs et des circonstances et besoins différents aux échelons local, national et régional. Plusieurs membres du Conseil ont insisté sur la nécessité d'allouer un financement accru et plus stable aux activités de renforcement des capacités et de prévoir des allocations spécifiques à cette fin dans le budget de chaque projet. Il a été demandé que la politique concernant le renforcement des capacités soit mise à jour dès que possible.
59. Le Secrétariat a assuré le Conseil qu'il tiendrait compte de ses observations et de ses suggestions. Il a souscrit à l'avis du Conseil selon lequel il fallait établir un ordre de priorités entre les différentes recommandations et s'attacher tout particulièrement à renforcer les capacités dans les domaines dans lesquels les besoins étaient les plus grands et où résidaient les atouts du PAM. Les suggestions formulées à ce sujet par le Conseil seraient prises en considération lors de l'examen du Plan stratégique qui devait avoir lieu en octobre lors d'une réunion mondiale des cadres du Siège et des bureaux extérieurs. La



coopération avec le reste du système des Nations Unies serait intensifiée, et le partenariat avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) paraissait particulièrement prometteur. Le Secrétariat s'est félicité de la possibilité qui lui était offerte de présenter une politique révisée concernant le renforcement des capacités à la date qui serait arrêtée en accord avec le Bureau.

---

## QUESTIONS OPERATIONNELLES

### **Augmentations budgétaires pour des activités de développement dues à la hausse des prix des denrées alimentaires et des autres coûts (2008/EB.A/11)**

### **Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement dues à la hausse des prix des denrées alimentaires et des autres coûts (2008/EB.A/12)**

60. Le Secrétariat a présenté les documents, soulignant que les révisions techniques des budgets reflétaient la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants ainsi que l'introduction de nouveaux coûts standard pour les fonctionnaires recrutés sur le plan international, et que la portée des opérations approuvées n'avait aucunement été modifiée. Étant donné que 33 augmentations budgétaires devaient être approuvées par le Conseil, le Bureau avait donné pour instruction au Secrétariat de regrouper les augmentations budgétaires demandées dans les deux documents.
61. Le Conseil a accueilli favorablement les documents qui lui avaient été soumis, relevant que la hausse des prix pouvait parfois accroître de 25 pour cent les coûts d'appui directs (CAD). Quelques membres ont fait observer que les documents n'avaient pas été examinés par le Comité financier de la FAO ou le CCQAB et ont demandé des éclaircissements à ce sujet. La question a été posée de savoir si le Secrétariat avait envisagé d'obtenir l'approbation du Conseil par des moyens électroniques ou par correspondance selon la procédure d'approbation tacite. Le Conseil s'est dit certain que le PAM gérerait comme il convenait les révisions budgétaires.
62. Le Secrétariat a assuré le Conseil que les révisions budgétaires avaient un caractère purement technique et que les projets dont il s'agissait n'avaient pas changé. Lorsque cela avait été possible, l'augmentation des coûts opérationnels avait été absorbée au moyen d'une plus grande efficacité. Le Bureau avait examiné la possibilité de demander au Conseil d'approuver les augmentations budgétaires par correspondance mais avait décidé qu'étant donné leur importance, il était préférable que les documents correspondants soient soumis au Conseil lors de l'une de ses sessions formelles. Ce type de mesure n'avait pas besoin d'être approuvé par le CCQAB ou le Comité financier de la FAO, bien que ces deux organes aient été consultés.

## PRESENTATIONS REGIONALES

### Afrique

63. Le Directeur du **Bureau régional pour le Soudan** a appelé l'attention du Conseil sur les incidences du conflit et des destructions enregistrées à Abiyei, où se trouvaient un grand nombre de personnes déplacées et où un entrepôt du PAM avait été détruit; à Lokichoggio, où un fonctionnaire du PAM avait été tué et où le PAM était l'un des derniers organismes humanitaires restés sur place; et à Khartoum, où l'on avait assisté à une nouvelle flambée du conflit entre les forces gouvernementales et les rebelles. Au Darfour, la sécurité se dégradait, le système d'escorte des convois qui avait été promis n'avait pas été mis en place et le PAM n'avait eu d'autre choix que de payer davantage les entreprises de transport. Au cours des quatre mois à venir, une aide alimentaire devrait être fournie à 800 000 personnes de plus pour prévenir la malnutrition, au moment même où les prix des denrées alimentaires et des carburants avaient considérablement augmenté. L'insuffisance du financement mobilisé pour les services aériens humanitaires avait obligé à réduire sérieusement les services fournis et à suspendre les évacuations des blessés et des malades. Le déficit global de financement des opérations au Soudan était de 120 millions de dollars.
64. Le Directeur du **Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)** (OMD) a décrit les sécheresses, les conflits et les catastrophes naturelles qui avaient affligé la région et qui avaient sérieusement compromis les efforts menés pour garantir la sécurité alimentaire dans une région comprenant sept des dix pays ayant les plus faibles indicateurs du développement humain. Plusieurs pays où l'insécurité alimentaire était endémique devaient importer des aliments de base au moment même où les prix augmentaient considérablement, mais les gouvernements avaient entrepris de stimuler la production locale et s'attachaient à encourager une modification des schémas de consommation pour privilégier les aliments d'origine locale. En outre, le PAM avait accru ses achats au plan régional. Même ainsi, certains pays étaient confrontés à de graves difficultés, et des efforts avaient été entrepris au plan régional pour réduire les barrières au commerce et accroître ainsi la disponibilité des produits alimentaires. La saison de soudure avait commencé tôt et tout portait à penser qu'il y aurait de graves pénuries alimentaires avant la récolte d'octobre. Le PAM et la FAO étudiaient avec les gouvernements la possibilité d'adopter des mesures d'urgence, comme la création de banques céréalières et la distribution de rations afin d'éviter que les semences ne soient consommées. L'on s'attacherait à résoudre les problèmes rencontrés dans le cadre de plusieurs partenariats stratégiques, mais le rôle principal du PAM consistait à mettre sur pied des interventions immédiates, notamment en renforçant les filets de sécurité sociale, en distribuant des rations par l'entremise des écoles, qui avaient été maintenues ouvertes à cette fin, et en procédant à des distributions ciblées de produits alimentaires. Des contributions avaient été demandées d'urgence pour appuyer les opérations menées dans la région, pour lesquelles le financement mobilisé était toujours insuffisant.
65. La Directrice du **Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe, orientale et centrale)** (OMJ) a décrit comment le PAM conseillait les gouvernements au sujet des mesures pouvant être envisagées pour faire face à la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants, en partenariat avec les équipes de pays des Nations Unies, la FAO et l'UNICEF. Les difficultés immédiates étaient aggravées par des années de sécheresse, le manque d'intrants agricoles et la hausse des prix des produits alimentaires. Dans la corne de l'Afrique — et à Karamoja, en Ouganda — 11,8 millions de personnes étaient menacées par l'insécurité alimentaire. La Directrice régionale a instamment engagé

les membres du Conseil à répondre dès que possible aux appels qui seraient publiés sous peu pour mobiliser des ressources. En République démocratique du Congo, la brutalité du conflit avait fait 1,4 million de personnes déplacées, dont 90 000 depuis janvier 2008. Des révisions budgétaires des programmes menés dans le pays étaient imminentes. Au Zimbabwe, où les graves problèmes causés par l'inflation galopante, le chômage, la faiblesse de la production vivrière et la hausse des prix ne cessaient de s'intensifier, les personnes âgées, les enfants, les femmes et les petits exploitants étaient parmi les groupes les plus sérieusement exposés à l'insécurité alimentaire. La Directrice du Bureau régional a ajouté que cette situation était encore aggravée par la décision prise par le Gouvernement le 4 juin 2008 de suspendre les opérations des organismes humanitaires, ce qui avait accru le nombre de personnes vulnérables, les rations destinées à 2,4 millions de bénéficiaires ne pouvant pas être distribuées. Le PAM s'employait, conjointement avec les services gouvernementaux, à essayer de trouver une solution au problème. Si les estimations préliminaires du Gouvernement concernant la récolte étaient confirmées par la mission d'évaluation des récoltes et des approvisionnements alimentaires, dont les conclusions étaient attendues prochainement, il était à prévoir que le PAM serait appelé à fournir 500 000 des 650 000 tonnes ou plus d'aide alimentaire qui seraient nécessaires pour satisfaire les besoins du pays.

66. Les membres du Conseil ont relevé la nécessité, dans plusieurs pays, de soutenir les moyens de subsistance dans des situations postconflituelles. Le PAM et ses partenaires avaient besoin d'un soutien adéquat des donateurs pour satisfaire d'urgence les besoins des personnes déplacées ayant regagné leur foyer et des réfugiés rapatriés afin d'éviter de futurs appels à une aide alimentaire.
67. Quelques membres du Conseil ont demandé des éclaircissements au sujet des activités du PAM au Zimbabwe. La Directrice régionale a réaffirmé que le PAM collaborait avec le Gouvernement du Zimbabwe, le Coordonnateur de l'aide humanitaire et d'autres organisations pour trouver une solution qui lui permette de poursuivre sa mission humanitaire dans le pays. L'on espérait que la situation pourrait être réglée avant la fin du mois de juin mais, dans l'immédiat, les distributions de vivres seraient interrompues pour 314 000 bénéficiaires de l'aide du PAM et 300 000 autres personnes vulnérables auxquelles des aliments étaient distribués par les partenaires du PAM et d'autres organisations non gouvernementales (ONG) internationales.

## Asie – Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale – Amérique latine et Caraïbes

68. Le Directeur du **Bureau régional de Bangkok (Asie)** (OMB) a évoqué les défis majeurs liés aux catastrophes humanitaires et à la flambée des prix des produits alimentaires dans la région; les prix du riz, en particulier, avaient de sérieuses incidences pour les activités du PAM. Au Cambodge, des hausses marquées des prix avaient obligé à suspendre temporairement les programmes d'alimentation scolaire; en République populaire démocratique de Corée, les approvisionnements étaient devenus plus rares, les livraisons de produits alimentaires avaient été retardées et des coupes avaient été opérées dans le système de distributions publiques. L'on s'attachait à négocier avec le Gouvernement de meilleures conditions opérationnelles et de meilleurs mécanismes de suivi. En Indonésie, le pouvoir d'achat du PAM s'était trouvé amputé de 20 pour cent; en République démocratique populaire lao, les prix aussi bien des denrées alimentaires que des carburants avaient beaucoup augmenté. À Sri Lanka, les prix du riz avaient même triplé dans certaines régions et le volume des rations avait dû être réduit, la priorité étant accordée à l'aide



alimentaire d'urgence fournie aux personnes touchées par le conflit. Au Népal, le PAM avait recours à des formes novatrices d'assistance alimentaire.

69. En Afghanistan, les prédictions de la récolte étaient mauvaises et la hausse des prix du blé avait créé des problèmes considérables, encore aggravés par l'interdiction des exportations décrétée par les pays voisins, qui avaient accru les tensions sur les marchés. Les contributions reçues à la suite de l'appel d'urgence aidaient à financer les activités du PAM. Les opérations continuaient d'être affectées par de graves problèmes d'insécurité, y compris les attaques dont étaient régulièrement l'objet les convois du PAM. Il avait été organisé conjointement avec le Gouvernement et les autres organismes intéressés une mission chargée d'évaluer la suite à donner au programme de pays du PAM, qui devait prendre fin en juillet; en outre, le PAM poursuivait les activités entreprises dans le cadre de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) visant à secourir 11 millions de personnes sur une période de trois ans.
70. La communauté internationale s'était heurtée à de graves obstacles pour faire face à l'immense crise humanitaire déclenchée au Myanmar par le cyclone Nargis au mois de mai. Une évaluation conjointe avait été entreprise sous les auspices de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) et de l'Organisation des Nations Unies, et la communauté internationale avait adopté une approche flexible et s'efforçait de secourir les victimes. Le PAM fournissait un appui logistique aux organismes des Nations Unies. Le Gouvernement avait restreint l'utilisation des hélicoptères fournis par d'autres pays. Un financement accru était nécessaire pour mener à bien les opérations d'urgence et les opérations spéciales, et les ressources disponibles pour les achats de produits avaient déjà été épuisées. Après la phase des secours d'urgence, une assistance serait nécessaire dans une perspective à moyen et à long terme pour reconstruire les moyens de subsistance.
71. La Directrice du **Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale)** (OMC) a appelé l'attention du Conseil sur les graves effets cumulatifs des pénuries d'eau, de l'inflation, de l'accroissement des populations urbaines et de la hausse des prix des produits alimentaires. L'expansion économique n'était pas équitablement répartie dans la région, et les pauvres payaient un lourd tribut. Le PAM avait entrepris de réorienter ses activités afin d'aider les gouvernements à mettre en place des programmes de protection sociale et des programmes tendant à combattre l'aggravation de la pauvreté et de l'insécurité alimentaire. En Égypte, le nombre de bénéficiaires des programmes de subventionnement des produits alimentaires avait été accru, mais à un coût élevé. La République arabe syrienne et la Jordanie avaient lancé de nouveaux programmes d'aide sociale fondés sur la distribution de bons d'alimentation. Le PAM avait entrepris d'élargir ses programmes d'alimentation scolaire et de santé maternelle et infantile au Yémen, où 5 millions de personnes ne pouvaient se procurer assez d'aliments. Au Tadjikistan, 35 pour cent des habitants étaient en situation d'insécurité alimentaire, grave pour 11 pour cent d'entre eux et avaient recours pour survivre à des expédients dangereux. Le PAM savait gré à divers pays de la région de leurs généreuses contributions, en particulier l'Arabie saoudite et la Fédération de Russie. Les gouvernements des pays de la région travaillaient à l'élaboration de plans de coopération bilatérale ou régionale et de plans de développement afin de formuler des stratégies en matière de production et de commerce des produits alimentaires pour les dix prochaines années. Le Programme travaillait également avec les gouvernements à la formulation de stratégies de transfert des responsabilités dans les pays à revenu intermédiaire.



72. Le Directeur du **Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes)** (OMP) a mentionné le risque que la flambée des prix des produits alimentaires ne plonge des millions de personnes dans la pauvreté. Des études récentes avaient conclu à une augmentation marquée du nombre de personnes qui étaient tombées dans une pauvreté extrême. Les dépenses d'alimentation représentaient une proportion disproportionnée du budget des pauvres et, en Amérique centrale, la malnutrition affectait sérieusement les enfants de moins de 5 ans. En Haïti, où l'envolée des prix des produits alimentaires, l'effritement du pouvoir d'achat et l'instabilité politique que cela avait entraîné constituaient une sérieuse cause de préoccupation, la communauté internationale, y compris le PAM, faisait tout ce qu'elle pouvait pour stabiliser les approvisionnements en produits alimentaires. En outre, la région était durement touchée par les cyclones et d'autres problèmes climatiques et, invariablement, les populations les plus vulnérables étaient les plus touchées par les catastrophes. Le Gouvernement travaillait en étroite coopération avec les gouvernements des pays de la région pour accélérer les distributions de vivres et renforcer les programmes sociaux, en particulier dans le but d'améliorer la nutrition des enfants de moins de 5 ans. Les pourparlers menés au plan régional avaient récemment débouché sur des engagements de resserrer la coopération Sud-Sud, l'accent étant mis sur la protection des enfants les plus vulnérables, et la Banque interaméricaine de développement s'était également montrée très désireuse de participer aux efforts entrepris. Il importait pour le PAM de pouvoir compter sur des ressources accrues et plus fiables pour pouvoir mener davantage d'activités de prévention dans la région.
73. Les membres du Conseil ont unanimement exprimé leur satisfaction face aux exposés détaillés qu'avaient faits les directeurs régionaux et des efforts inlassables déployés par les fonctionnaires du PAM dans des situations extrêmement difficiles. Ils ont chaleureusement approuvé les partenariats établis, par exemple avec l'ASEAN, pour intervenir à la suite de crises et s'attaquer aux problèmes de développement et de nutrition à plus long terme. Le Conseil a exprimé sa gratitude pour les généreuses contributions faites par plusieurs pays et organisations.
74. Le PAM a été instamment engagé à explorer le potentiel des pays d'Europe orientale et à collaborer avec les gouvernements pour trouver le moyen de mettre leurs capacités nationales au service des activités humanitaires. Le Secrétariat a été encouragé à évaluer l'efficacité de stratégies comme les systèmes de paiements en espèces et les achats locaux en tant que moyens d'atténuer l'insécurité alimentaire et de développer les marchés locaux. Les membres du Conseil ont demandé à être tenus informés de différentes questions, notamment les plans élaborés par le PAM pour remédier au déficit de financement de ses opérations.
75. En réponse, la Directrice régionale d'OMC a déclaré qu'il avait été entrepris d'évaluer les besoins pour identifier le moyen d'aider les réfugiés en Iran et en Jordanie et d'élargir les activités menées dans le Territoire palestinien occupé. Le Directeur régional d'OMB a relevé que les négociations concernant l'accès des organismes humanitaires aux sinistrés se poursuivaient et que les nouveaux partenariats établis dans la région étaient de bon augure pour la coopération future. Le Directeur régional d'OMP a fait savoir que l'impact à long terme de la hausse des prix des produits alimentaires était en cours d'évaluation.

## Accès humanitaire (2008/EB.A/16)

76. Les membres du Conseil ont pris note des problèmes décrits par les directeurs régionaux. Plusieurs se sont dits préoccupés par le fait que, dans certains pays, les politiques gouvernementales empêchaient le PAM d'avoir accès aux bénéficiaires et ont proposé que le Conseil adopte une déclaration soulignant la nécessité d'assurer un accès sans entraves des organismes humanitaires aux personnes dans le besoin.
77. Il a été suggéré que le Conseil, sur la base de la résolution 60/1 adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2005, rappelle et souligne l'importance du respect des principes humanitaires de neutralité, d'indépendance, d'impartialité et d'humanité, de manière à assurer un accès sans entraves, dans des conditions de sécurité, aux populations ayant besoin de secours humanitaires essentiels. Quelques membres du Conseil ont exprimé des doutes quant à l'opportunité d'adopter une décision qui n'était pas prévue à l'ordre du jour. Après de longues discussions formelles et informelles, il a été convenu d'un texte qui a été approuvé par consensus et à propos duquel plusieurs membres ont fait des observations.

---

## PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE DE L'OUEST

### Projet de programme de pays Niger 10614.0 (2009–2013) (2008/EB.A/13)

78. Le Secrétariat a présenté le projet de programme de pays, relevant que le Niger était particulièrement vulnérable à l'insécurité alimentaire et aux problèmes découlant de la crise mondiale provoquée par la hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants. Le programme de pays avait pour but d'élargir l'accès à l'éducation, surtout pour les filles; d'atténuer l'insécurité alimentaire pendant la période de soudure; et de fournir un appui aux personnes vivant avec le VIH et la tuberculose.
79. Le Conseil a appuyé le projet de programme de pays. En réponse aux observations formulées et aux questions posées, le Secrétariat a donné des informations détaillées au sujet des programmes conjoints de formation qui avaient été réalisés avec plusieurs autres organismes dans le domaine de la gestion des banques céréalières; cette formation était fréquemment orientée vers les femmes qui, souvent, dirigeaient les banques de céréales. La coopération avec l'Agence japonaise pour la coopération internationale avait été particulièrement fructueuse, et les travaux menés par l'Agence avec les comités de gestion des activités scolaires avaient beaucoup facilité la réalisation du programme d'alimentation scolaire. L'on envisageait de continuer de développer le projet de potagers scolaires, qui avait donné d'excellents résultats, dans le cadre du plan de resserrement de la coopération avec les partenaires dans les écoles bénéficiant d'une assistance du PAM. La version finale du descriptif de programme de pays comporterait une série d'indicateurs et tiendrait davantage compte du contexte nouveau découlant de la flambée des prix des produits alimentaires et des carburants.
80. Le Secrétariat a assuré le Conseil que l'excellent partenariat noué avec l'UNICEF serait poursuivi afin que le plus grand nombre possible d'écoles puissent bénéficier de l'enveloppe de services essentiels. Le PAM serait l'organisme chef de file pour plusieurs projets approuvés par l'organe national de coordination pour le renforcement de la sécurité alimentaire dirigé par le Cabinet du Premier Ministre. Le PAM axerait ses activités sur les écoles primaires des régions les plus touchées par l'insécurité alimentaire et où les taux de scolarisation étaient les plus bas, surtout parmi les filles. Une coopération très solide avait été établie avec le Gouvernement et les communautés locales, mais 10 pour cent seulement



des écoles bénéficiaient actuellement d'une assistance. Il y avait en outre beaucoup à faire en matière de renforcement des capacités, et il n'était pas envisagé de transférer au Gouvernement la responsabilité du programme dans un proche avenir.

### **Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation — Projet de développement Libéria 10733.0 (2008/EB.A/14)**

81. Le Secrétariat a présenté le projet de développement pour le Libéria, l'un des pays les plus pauvres du monde qui, comme le Niger, était particulièrement vulnérable à l'insécurité alimentaire et aux problèmes découlant de la crise mondiale provoquée par la hausse des prix des produits alimentaires et des carburants. Le projet de développement était axé sur l'alimentation scolaire et la distribution de rations familiales supplémentaires aux filles. L'attention du Conseil a été appelée sur le fait que le Ministre de l'éducation du Libéria assistait à la session.
82. Le Conseil a appuyé le projet. Le Secrétariat a fait savoir que le PAM étudiait actuellement la possibilité de reprendre ses activités d'alimentation scolaire à Monrovia, étant convaincu que les élèves des écoles urbaines seraient les plus affectés par la hausse des prix des produits alimentaires; la coopération avec l'Agence japonaise pour la coopération internationale serait inappréciable à cet égard. L'on a étudié en outre la possibilité d'accroître les achats locaux de produits alimentaires afin de réduire les coûts pour le PAM et de préparer un transfert des responsabilités au Gouvernement libérien. Les problèmes de développement auxquels était confronté le nouveau Gouvernement après tant d'années de guerre et de mauvaise gouvernance étaient si profondément enracinés et si généralisés qu'il était difficile de prédire quand le PAM pourrait envisager de transférer au Gouvernement la responsabilité de ses opérations.

## **PORTEFEUILLE D'ACTIVITES DANS LA REGION AFRIQUE AUSTRALE, ORIENTALE ET CENTRALE**

### **Projet de programme de pays Kenya 10668.0 (2009–2013) (2008/EB.A/15)**

83. Le Directeur régional a brièvement présenté le document, relevant que le projet de programme de pays visait à combattre la malnutrition au moyen de programmes d'alimentation scolaire réalisés en partenariat avec d'autres acteurs. Il était géographiquement ciblé, tenait compte de la problématique hommes-femmes et était aligné sur l'actuel Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD). Le programme avait été élaboré en plein accord avec toutes les parties prenantes de sorte qu'il cadrerait avec les politiques nationales et était du meilleur rapport coût-efficacité possible.
84. Les membres du Conseil ont relevé que le Kenya souffrait de l'impact de la hausse des prix des produits alimentaires, jointe à des inondations dans certaines régions et à des sécheresses ailleurs, et que l'appui apporté aux activités d'alimentation scolaire au niveau du primaire dans le cadre du programme de pays contribuerait à réduire les inégalités entre garçons et filles et à accroître la fréquentation scolaire dans les zones ciblées. Ils ont appuyé l'intention d'acheter localement les ressources nécessaires, à condition que cela n'ait pas pour effet de perturber les marchés. Le Conseil a instamment engagé le PAM à continuer de collaborer avec le Gouvernement pour atténuer l'insécurité alimentaire dans les régions arides, où une agriculture pluviale n'était guère possible, ainsi qu'à renforcer les capacités afin, à terme, de transférer la responsabilité des programmes au Gouvernement, conformément aux recommandations issues de l'évaluation de 2007. Les membres du



Conseil ont recommandé que les stratégies élaborées dans le contexte des programmes précédents, qui avaient donné de bons résultats, soient adaptées pour être appliquées dans le cadre du programme à l'examen.

85. En réponse aux questions posées par les membres du Conseil, le Directeur du PAM au Kenya a noté que, du fait de la hausse des prix des produits alimentaires, il n'était pas certain que des ressources soient disponibles et que le nombre de bénéficiaires ne devait pas dépasser celui que l'on pouvait raisonnablement secourir. Le ciblage devrait être modifié à certains égards à mesure que l'exécution du programme avancerait, et il serait introduit des critères fondés sur les résultats obtenus. L'on ne pensait pas que les activités entreprises pourraient rapidement devenir autonomes. Les composantes du programme de pays seraient exécutées dans des régions différentes: la composante VIH serait concentrée le long des itinéraires de transport et l'alimentation scolaire dans les régions arides. Aucun effort ne serait négligé pour éviter de perturber les marchés locaux.

---

## QUESTIONS D'ADMINISTRATION ET DE GESTION

### **Rapport sur les pertes après livraison pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2007 (2008/EB.A/17)**

86. Le Secrétariat a présenté le document, relevant que les pertes après livraison avaient représenté 0,4 pour cent des 4,17 millions de tonnes de produits alimentaires distribués par le PAM en 2007. C'est ainsi la troisième année consécutive que les pertes après livraison avaient diminué. Les vols et larcins divers étaient la principale cause des pertes (23 pour cent) et concernaient surtout les céréales et les aliments composés. Les systèmes de suivi et la gestion de la chaîne d'approvisionnement avaient été améliorés et la dotation en personnel spécialisé des services logistiques et des bureaux de pays avait été renforcée. Le Secrétariat a assuré le Conseil qu'il prenait la question des pertes après livraison très au sérieux, eu égard en particulier à la nécessité de rendre des comptes totalement transparents aux donateurs.
87. Le Conseil a accueilli favorablement le document et s'est dit satisfait des efforts déployés par le PAM pour réduire les pertes au minimum. Des questions ont été posées au sujet de la sécurité du personnel pendant les livraisons dans des régions peu sûres; des raisons pour lesquelles, dans certains cas, les pertes avaient été dues au fait que les produits alimentaires s'étaient dégradés dans les entrepôts du PAM; de ce qui pouvait être fait pour mettre à profit les produits alimentaires devenus impropres à la consommation humaine; et de l'impact que l'introduction des normes IPSAS aurait sur les pourcentages de perte.
88. En réponse aux questions posées par le Conseil, le Secrétariat a souligné que le PAM suivait tous les cas de pertes, même lorsque celles-ci portaient sur de très petites quantités de produits, et a assuré le Conseil que, dans toutes les régions peu sûres, la sécurité du personnel était la considération primordiale. Le PAM collaborait avec les gouvernements pour identifier des possibilités d'utilisation légales des produits alimentaires qui s'étaient dégradés; la formule consistant à les transformer en engrais exigerait une coopération technique de la FAO. Il avait été entrepris d'améliorer les systèmes de comptabilité et de gestion de l'information, ce à quoi contribuerait l'application des normes IPSAS et l'introduction du système WINGS II. Il avait été constitué des équipes chargées de vérifier le respect des règles établies et l'efficacité du système de gestion de la filière sur le terrain ainsi que de suggérer les améliorations pouvant être apportées aux procédures existantes. Des aliments s'étaient détériorés dans des entrepôts du PAM parce que des retards et des



interruptions des livraisons causés par des raisons indépendantes de sa volonté avaient entraîné une telle accumulation de produits que les stocks ne pouvaient plus être entreposés dans des conditions adéquates. L'on s'attachait à éliminer les causes de ces problèmes.

## QUESTIONS DIVERSES

### **Allocution de Mme Laura Bush, Première Dame des États-Unis d'Amérique**

89. Le Président du Conseil et la Directrice exécutive ont souhaité la bienvenue à Mme Laura Bush, Première Dame des États-Unis d'Amérique, invitée spéciale du PAM. La Directrice exécutive a rappelé l'œuvre menée par Mme Bush pour combattre la faim et promouvoir la santé, l'éducation et les secours humanitaires ainsi que l'appui que les États-Unis apportaient au PAM. Elle a établi un parallèle entre les efforts déployés par Mme Bush pour promouvoir l'alphabétisation et les efforts déployés par le PAM pour nourrir les enfants souffrant de la faim.
90. Mme Bush a remercié le PAM de l'avoir reçue et de l'œuvre qu'il accomplissait en nourrissant les affamés et en les aidant à se nourrir par eux-mêmes. Elle a rappelé l'invitation que le Président Bush avait adressée au Congrès pour qu'il renforce l'appui apporté aux programmes d'aide alimentaire et de développement pour atténuer l'impact de l'envolée des prix des produits alimentaires et sa recommandation tendant à ce que l'on achète de plus grandes quantités de produits alimentaires aux agriculteurs du monde en développement. Elle a évoqué un nouveau programme mis sur pied par les États-Unis de manière à appuyer la production agricole dans les pays en développement au moyen de la distribution de bons d'alimentation ainsi que l'aide humanitaire apportée par les États-Unis aux pays sinistrés par des catastrophes. Les besoins alimentaires étaient un problème mondial qui appelait une intervention mondiale; les États-Unis continueraient de coordonner leurs efforts de secours avec le PAM, avec tous les organismes des Nations Unies et avec les autres parties prenantes dans les efforts qu'ils menaient pour éliminer la faim partout dans le monde.
91. Le Président du Conseil d'administration a alors remercié Mme Bush de sa visite, louant l'œuvre qu'elle menait au service de l'alphabétisation, de la santé et de l'autonomisation des femmes. Il a cité la contribution que les États-Unis apportaient à l'atténuation de la faim, à l'aide aux personnes affectées par le sida et le paludisme et à la distribution d'eau salubre, surtout en Afrique. Il a souligné la nécessité de mettre l'agriculture au centre des activités du PAM en conjuguant judicieusement les secours humanitaires et les activités de développement, et a rendu hommage au personnel du PAM. Se faisant l'interprète du Conseil pour remercier la Directrice exécutive de ses efforts, et les États-Unis et un certain nombre d'autres pays pour les contributions versées au PAM, il a exprimé l'espoir que celui-ci pourrait continuer de compter sur le solide appui des États-Unis.
92. La Directrice exécutive a conclu en remerciant Mme Bush de sa visite et en remerciant d'avance les États-Unis de ce qu'ils pourraient faire pour mettre à la disposition du PAM un financement assuré et flexible.

**Rapport sur la visite conjointe sur le terrain des Conseils d'administration  
du PNUD/UNFPA, de l'UNICEF et du PAM en Haïti, 1-9 mars 2008  
(2008/EB.A/19)**

93. Les membres du Conseil qui avaient participé à la visite conjointe sur le terrain ont rendu compte des observations que leur avaient inspirées les activités menées par le PAM en Haïti pour aider à résoudre les problèmes auxquels le pays était confronté dans le domaine socioéconomique ainsi que dans les domaines de la sécurité, de l'environnement et des ressources. Le PAM collaborait avec le Gouvernement, les organismes des Nations Unies, la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti et le Coordonnateur résident des Nations Unies pour réaliser des programmes d'alimentation scolaire, d'alimentation des groupes vulnérables, de formation aux droits de l'homme, de distribution d'aliments aux malades hospitalisés et d'activités Vivres contre travail. L'objectif ultime était d'aider Haïti à rétablir la stabilité et à lancer un développement durable.
94. Les membres de l'équipe avaient été particulièrement impressionnés par le dévouement de tout le personnel affecté en Haïti ainsi que par le degré de coordination et de coopération qui s'était établi entre un grand nombre d'organismes différents. Les opérations logistiques du PAM étaient notables pour l'appui qu'elles apportaient au travail de tous les partenaires. Les participants ont remercié le Gouvernement haïtien de son plein appui à la mission.
95. Les membres du Conseil ont souligné qu'il était particulièrement utile de pouvoir observer directement les activités menées par le PAM sur le terrain et ont félicité le PAM de son approche concertée et flexible.

## LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT

AAP	Administration et appui aux programmes
ASEAN	Association des nations de l'Asie du Sud-Est
CAD	coûts d'appui directs
CAI	coûts d'appui indirects
CCQAB	Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires
COMPAS	Système d'analyse et de gestion du mouvement des produits
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IPSAS	Normes comptables internationales du secteur public
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
OMB	Bureau régional de Bangkok (Asie)
OMC	Bureau régional du Caire (Moyen-Orient, Asie centrale et Europe orientale)
OMD	Bureau régional de Dakar (Afrique de l'Ouest)
OMD	objectif du Millénaire pour le développement
OMJ	Bureau régional de Johannesburg (Afrique australe, orientale et centrale)
OMP	Bureau régional de Panama (Amérique latine et Caraïbes)
ONG	organisation non gouvernementale
OSD	Bureau de l'Inspecteur général et Division des services de contrôle
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour le développement
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
WINGS	Système mondial et réseau d'information du PAM